

Journée des JRA du 11 octobre 2014

« Associations, Ententes régionales, fédération :

quelle organisation, quels liens entre nous ? »

CR des échanges par Olivier de Margerie

Les échanges sur la question des ententes se sont faits en séance plénière puis en groupes restreints en ateliers, chacun avec un angle particulier¹, puis enfin à nouveau en séance plénière.

1/ Les différents types d'entente

Les résultats du questionnaire sur les ententes régionales ont été présentés par Pascale Rouilly.

Il est apparu dans les réponses des associations au questionnaire sur les ententes régionales que le terme d'entente n'avait pas le même sens pour tout le monde, en reflet d'expériences sensiblement différentes au niveau des objectifs poursuivis et des modalités mises en œuvre.

Pour certaines associations les ententes sont essentiellement des réunions centrées sur les bénévoles des associations d'une même région, pour eux et avec eux : (très) large rassemblement de bénévoles d'accompagnement et de structure, approfondissement et échanges sur un thème issu du choix des participants l'année antérieure ou introduit par l'association organisatrice de la rencontre annuelle (fonction tournante le plus souvent) ; la fréquence est le plus souvent une fois par an. Les ententes Alsace, Auvergne, Centre, Grand Ouest, Rhône-Alpes sont dans cette approche.

Pour d'autres associations, les ententes sont plutôt des instances informelles de travail de responsables d'associations d'une même région, voire même une instance de type CA régional : la participation est alors le plus souvent limitée aux responsables associatifs, selon une fréquence de deux rencontres annuelles en moyenne, pour traiter de problèmes rencontrés dans la direction des

¹ Trois sujets :

1. Comment une entente régionale peut-elle renforcer la fédération en matière d'information sur la situation et les projets des associations de l'entente ?
2. Comment une entente régionale peut-elle renforcer la fédération en relais des orientations et des messages auprès des associations ?
3. Comment une entente régionale peut-elle renforcer la production d'idées directrices de Jalmalv au niveau de la fédération ?

Plus la même question pour tous : Qu'attendez-vous de la fédération / Que pouvez-vous lui apporter ?

association ou pour mutualiser des actions (ressources en commun). Les ententes Centre, Grand-Ouest, Nord-Picardie, Normandie, Franche-Comté, Bourgogne sont dans cette approche.

2/ Après discussion, les relations que l'on pourrait renforcer au niveau des ententes

- **A/ Généraliser la circulation des comptes rendus des ententes régionales**
 - Chaque entente fait un compte rendu de la journée ou de la réunion, avec la mention des associations / personnes présentes et une trace des contenus travaillés ou discutés. Le compte rendu peut comporter un § spécifique pour l'information de la fédération
 - Chaque entente adresse le compte rendu à la fédération et, éventuellement en plus, directement à une commission de la fédération concernée par le sujet.
 - La Fédération en retour exploite ces comptes rendus.
 - (...)

- *Il s'agirait de généraliser à toutes les ententes cette façon de faire déjà pratiquée par plusieurs.*

- **B/ Instaurer un référent de l'entente avec un rôle minimal bien défini**
 - Un référent de l'entente qui a pour missions
 - De veiller à la transmission à la fédération du compte rendu des journées ou événements de l'entente.
 - De faire connaître à la fédération l'ordre du jour de la prochaine réunion de l'entente et ses prochains sujets de réflexion.
 - D'aller à des séances de travail de la fédération et d'alimenter cette dernière en indiquant les sujets qui préoccupent l'entente.
 - D'être un point d'entrée identifié vers l'entente régionale
 - (...)
 - Ce référent pourrait être coopté par les associations de l'entente pour avoir une représentativité suffisante (ou légitimité), la première condition étant qu'il soit volontaire pour tenir le rôle. Il pourrait aussi être élu. On s'accorde à dire qu'il n'y a pas un seul modèle d'organisation de ce rôle de référent.
Il pourrait être ainsi désigné pour deux ans (un an entraînerait trop de renouvellement, plus de deux ans être une lourde charge).
La liste à jour des coordonnées des référents est tenue à jour et communiquée par la Fédération.
 - Précisions et restrictions sur le référent :
 - Il est inutile de faire du référent une courroie de transmission des informations descendantes qui circulent bien directement entre la fédération et les associations.
 - Le référent ne devient pas pour autant coordinateur ou animateur de l'entente.
 - Un binôme de référent est une formule qui donne de la souplesse

- (...)

Ce rôle de référent est parfois déjà assuré par un administrateur membre du CA qui se trouve appartenir à une entente (ce qui est le cas 7 fois sur 12 actuellement), sans que ce soit systématique cependant aujourd'hui.

➤ *Il conviendrait de généraliser ce mode de relation.*

- **C/ Conduire l'entente régionale à être un émetteur d'idées et d'orientations au bénéfice du mouvement Jalmaalv ou de la fédération.**

- Proposition par l'entente à la fédération de thèmes de travail, de thème de campagne nationale.
- Elaboration d'idées, d'opinions ou d'orientations suite aux rencontres et travaux (rejoint la pratique du CR mais peut aller au-delà). La formalisation passe par un écrit.
- Participation de l'entente à la réflexion d'une commission lorsque sa sensibilité rejoint le thème développé par la commission ; non pas se substituer à la commission nationale mais l'alimenter en appui sur l'investissement fait en région sur le sujet.
- L'entente en tant que lieu d'échanges de pratiques entre les associations de la région pourrait être un émetteur de besoins des associations.
- L'entente pourrait être présente au nom de Jalmaalv dans les médias.
- (...)

➤ *Il s'agit là d'une réelle évolution de pratique, les ententes qui sont actuellement dans ce rôle étant l'exception.*

- **D/ Rapprocher les instances**

- L'entente sollicite la fédération, invite des représentants de la Fédération à des journées / La fédération envoie quelqu'un qui vient participer à une journée.
- L'entente informe la Fédération une année à l'avance de ses préoccupations et s'ajuste en amont sur le thème avec la Fédération
- La fédération peut solliciter des personnes-ressource dans les associations via l'entente régionale. Elle dépiste des ressources existantes
- L'entente est le lieu de proposition de candidats au CA de la Fédération, à charge en particulier de chaque entente n'ayant pas encore de représentant au CA (situation non conforme aux statuts de surcroît) de corriger cette situation en proposant quelqu'un.
- (...)

➤ *Il s'agit là de généraliser une façon de faire encore marginale.*

- **E/ Renforcer l'action fédératrice de l'entente régionale**

- L'entente régionale pourrait jouer un rôle accru d'analyse des points forts et des difficultés des associations de l'entente.

- Une entente régionale pourrait être ouverte à d'autres personnes des associations que les seules personnes des CA d'association.
- L'entente pourrait intégrer d'avantage dans son fonctionnement les orientations et préoccupations de la fédération :
 - Veiller à ce que chaque association soit d'avantage porteur de l'intérêt de la fédération nationale
 - ...
- L'entente régionale mutualise des formations au bénéfice des associations. Elle fait venir des formateurs nationaux à des formations organisées sur l'aire régionale. Elle harmonise des formations initiales à l'accompagnement.
- (...)

➤ *Il s'agit clairement d'un rôle nouveau au niveau d'une Entente régionale*

3/ Des attentes exprimées par les associations à l'égard de la fédération

En récapitulation des différentes idées émises dans les ateliers :

- Souhait que la fédération Jalmalv s'articule plus fortement avec la SFAP pour, par ex. : organiser des formations, organiser la fonction de veille, organiser le Congrès (1 tous les deux ans serait source d'économie), envoyer plus de personnes de Jalmalv au congrès de la SFAP
- Recentrer les formations sur notre spécificité (et moins sur des formations à caractère administratif, ou financier / trésorier par ex.).
- Privilégier son rôle de représentation du mouvement Jalmalv.
- Poursuivre sa réflexion sur la représentation des usagers.
- Délocaliser des formations vers les ententes régionales.
- Mettre la liste des associations destinataires des messages de la Fédération en copie cachée
- Si la fédération est relais d'une mallette pédagogique, la vendre à un prix supérieur au prix coûtant
- Renforcer le relais d'information des commissions vers les associations.

*